Envoyé en préfecture le 18/09/2026
Reçu en préfecture le 18/09/2026
Publié le
ID : 035-243500659-20260917-D2026_09_01-DE

Pays de Châteaugiron Communauté

Extrait du registre des délibérations **2026 – 09 – 01**
Décision du 17 septembre 2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU PAYS DE CHATEAUGIRON COMMUNAUTE

L'an deux-mille-vingt-six, le **17 septembre** à 20h, le Conseil communautaire du Pays de Châteaugiron Communauté, dûment convoqué par le Président, Dominique DENIEUL, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil communautaire du Pays de Châteaugiron Communauté.

Date de convocation	11 septembre 2026
Nombre de membres	En exercice : 35 Quorum : 18 Présents : 27 Votants : 33 (6 pouvoirs)
Présents	**Châteaugiron :** Olivier BODIN, François BRISSIER, Anne-Marie ECHELARD, Philippe LANGLOIS, Schirel LEMONNE, Jean-Marc LEVEQUE, Ludovic LONCLE, Séverine MAYEUX, Laëtitia MIRALLES, Christophe REBULARD, Catherine TAUPIN. **Domloup :** Sébastien CHANCEREL, Géraldine HARNOIS-MARTIN, Jacky LECHABLE, Michel MERCIER. **Noyal-sur-Vilaine :** Victor CORREIA, Nadège GASPARETTO, Céline GOVEN, Marie-Claude HELSENS, Stéphane LENFANT, Marielle MURET-BAUDOIN. **Piré-Chancé :** Patricia CASSONNET, Jean-Benoît DUFOUR, Martine JOUANNET. **Servon-sur-Vilaine :** Benoît DUFLOS, Dominique MARCHAND, Melaine MORIN.
Absents excusés	Stéphanie DOUESSIN (pouvoir à Antoine BRISSIER), Bénédicte PINARD (pouvoir à Schirel LEMONNE), Emmanuel CASADO (pouvoir à Marie-Claude HELSENS), Sylviane GUILLOT, Sébastien COQUELIN (pouvoir à Marielle MURET-BAUDOIN), Dominique DENIEUL, Lara BAKHOS (pouvoir à Melaine MORIN), Rozanne JAMAIN (pouvoir à Dominique MARCHAND).
Absents	-
Secrétaire de séance	Benoît DUFLOS

Convention d'entretien des espaces verts de la gendarmerie de Châteaugiron

Marielle MURET-BAUDOIN explique que les services techniques du Pays de Châteaugiron Communauté assurent depuis de nombreuses années l'entretien des espaces verts collectifs de la Gendarmerie de Châteaugiron.

Une convention avait été signée en juin 2020 afin de formaliser les modalités de cette prestation, réalisée à titre gracieux par le Pays de Châteaugiron Communauté. Cette convention étant arrivée à son terme, il est proposé de conclure une nouvelle convention, présentée en annexe, afin de poursuivre cette prestation selon les mêmes modalités.

Dans le cadre de cette nouvelle convention, le Pays de Châteaugiron Communauté s'engagerait à assurer l'entretien des espaces verts collectifs de la gendarmerie, comprenant notamment la tonte des pelouses, la taille des arbustes, l'entretien des arbres présents sur le site ainsi que le désherbage de la voirie, conformément au plan annexé à la convention.

De son côté, la brigade de Gendarmerie de Châteaugiron s'engagerait à entretenir les parties privatives des logements de gendarmerie et à ne pas planter de nouveaux arbres ou arbustes sans en convenir préalablement avec le Pays de Châteaugiron Communauté.

La convention serait conclue pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction dans la limite de cinq ans.

Envoyé en préfecture le 18/09/2026
Reçu en préfecture le 18/09/2026
Publié le
ID : 035-243500659-20260917-D2026_09_01-DE

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- ✓ d'approuver les termes de la convention d'entretien des espaces verts de la Gendarmerie de Châteaugiron ;
- ✓ d'autoriser le Président à exécuter cette décision et à signer tout document s'y rapportant.

Pour copie conforme,
Pour le Président empêché,
La première Vice-Présidente,

Marielle MURET-BAUDOIN

Le Secrétaire de séance,

Benoît DUFLOS